RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 MECHES ENSEMBLE
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Godard Pillaveinne - 10000 TROYES
951 655 273 RCS TROYES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 JUILLET 2025

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Karine L'HOSTE de ses fonctions de cogérante à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

L'Assemblée Générale accepte que le préavis de trois mois de Madame Karine L'HOSTE ne soit pas respecté et décide qu'elle ne percevra aucune indemnité suite à la démission de ses fonctions.

En conséquence, Madame CHOQUET Aurore assumera seule la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Madame Aurore CHOQUET
Gérante

